

Appel à candidature pour faire partie d'une analyse des mécanismes de reporting sur le développement durable découlant des directives de l'EU Green Deal

DOSSIER DE CANDIDATURE

A retourner avant le 22 août 2023













Mis en œuvre par

Contents

1.	<u>Introduction</u>	3
	La ligne de crédit SUNREF	
	Le contexte du projet	
	Les objectifs du projet	
	Le déroulé du projet	
<u>6.</u>	Acte d'engagement	8
<u>7.</u>	Questionnaire de candidature à remplir par l'entreprise :	9
_ <u></u>	nformations générales sur l'entreprise	9
	Sélection des candidats	

1. Introduction

Ce document constitue le dossier de candidature pour les entreprises souhaitant faire partie d'une étude d'analyse des mécanismes de *reporting* sur le développement durable découlant des directives de l'EU Green Deal (CSRD et par extension TCFD et ISSB). Cette démarche tombe sous le cadre général d'une étude menée par Business Mauritius afin d'évaluer les impacts des mesures législatives annoncées sous EU Green Deal en fonction de leurs importances/pertinences sur l'économie mauricienne.

Les modalités de cette étude sont décrites dans la section 5 de ce document.

Ce dossier de candidature doit être envoyé avant le 22 aout 2023 à 17h00 par courriel à l'adresse suivante : sunref@businessmauritius.org (et copie aux 2 adresses courriels mentionnées ci-dessous).

Pour toute question relative à l'étude EU Green Deal ou sur le dossier de candidature, veuillez contacter l'Assistance Technique SUNREF Maurice basée au sein de Business Mauritius :

- Amandine Hardowar de ROSNAY 466 36 00 a.derosnay@businessmauritius.org
- Vimal MOTEE Project Manager 466 36 00 <u>v.motee@businessmauritius.org</u>

Les candidats sont informés que les informations partagées dans le dossier de candidature seront traitées de manière confidentielle par l'Assistance Technique SUNREF, en fonction du *Data Protection Act* en vigueur.

2. La ligne de crédit SUNREF

Etablissement public au cœur du dispositif français de coopération, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de quatre-vingt ans pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud.

Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, elle finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités.

A travers son label de finance verte SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance), l'AFD accompagne la transition énergétique et environnementale dans près de 30 pays en développement, en aidant les acteurs privés à saisir les opportunités liées à la croissance verte et à concrétiser leurs projets, tout en encourageant les banques partenaires locales à les financer.

Pour donner suite au succès des deux premières lignes de crédit SUNREF (2009-2018), qui ont permis de financer 400 projets verts d'entreprises et de particuliers, l'AFD a de nouveau accordé une ligne de crédit SUNREF Maurice de 85 millions d'euros (2018-2024) aux banques partenaires Mauritius Commercial Bank (MCB), State Bank of Mauritius (SBM), et AfrAsia Bank. Cette ligne de crédit est accompagnée d'une subvention de l'Union européenne – UE - (Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures) de 7 millions d'euros pour l'assistance technique et des primes à l'investissement supplémentaires, afin de maximiser les chances de réussite des projets verts qui seront financés.

En plus des projets d'atténuation du changement climatique (énergies renouvelables-ER-, efficacité énergétique-EE-, réduction des émissions de gaz à effet de serre), le programme SUNREF III finance aussi des projets d'adaptation au changement climatique - ACC- (gestion des eaux pluviales et de l'eau potable et des eaux usées, gestion des effluents liquides, protection côtière, agriculture smart, green building...), tout en incitant les entreprises du secteur privé à s'engager sur la question de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes.

Dans le cadre de SUNREF III Maurice, et grâce au soutien financier de l'UE, l'AFD a chargé Business Mauritius (BM) de la maîtrise d'ouvrage de l'Assistance Technique. BM a recruté une équipe technique multidisciplinaire représentée par le groupement AETS-ARTELIA qui interviendra dans le processus de sélection et de suivi de l'étude.

Plus d'informations et d'outils de communication sont disponibles sur le site Internet :

https://sunref.businessmauritius.org/

3. Le contexte du projet

L'ensemble des réglementations prévues dans le cadre de l'EGD aura certainement un impact important sur le continent européen, qui est en train de passer à une économie à faible émission de carbone. Bien que l'EGD soit avant tout un instrument de politique intérieure, il est conçu pour avoir un impact modulable susceptible d'étendre ses implications aux chaînes d'approvisionnement et, par conséquent, au-delà des frontières de l'Europe.

Il existe deux types de risques climatiques : (i) les risques physiques associés à l'exposition aux conséquences physiques du changement climatique (inondations, sécheresses, incendies, etc.) et (ii) les risques de transition qui font référence aux impacts financiers (positifs et négatifs) d'une institution qui, directement ou indirectement, peut résulter du processus d'ajustement vers une économie à plus faible émission de carbone (politiques, taxes, normes et réglementations, etc.). À Maurice, les risques physiques sont bien documentés culminant en une stratégie nationale d'adaptation. Cependant, des études supplémentaires sont nécessaires pour la compréhension des risques de transition engendrées notamment par des politiques supranationales.

Maurice est un centre financier international et le secteur des services financiers contribue environ 14% du PIB national (source : Statistics Mauritius - National Accounts - December 2022 Issue). Le flux de capitaux de et vers l'Europe exige une transition vers une mise en conformité et une transparence accrues dans les pratiques de reporting des acteurs dans ce secteur. Une des instances régulatrices locales, la banque centrale, a émis sa propre directive calquée sur le NGFS à destination des banques commerciales pour une meilleure gestion des risques financiers qui découlent des risques climatiques et de transition.

L'Union européenne (UE), qui est l'un de nos marchés les plus importants en termes de tourisme (environ 60 %) et d'exportations (65 % de nos exportations agricoles et 36 % de nos exportations manufacturières), figure parmi les principaux acteurs de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Les efforts en faveur de cette transition sont observés dans le EU Green Deal (EGD), dans les ressources consacrées à la R&D, dans l'évolution des habitudes de consommation et dans la vigilance accrue de la société civile.

L'EGD est un ensemble d'initiatives politiques à long terme qui définissent la stratégie climatique de l'UE pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Il comprend huit domaines d'action, la révision du système européen d'échange de quotas d'émission, un mécanisme d'ajustement à la frontière pour le carbone (CBAM), un pacte climatique européen et une loi européenne sur le climat. L'EGD est principalement un instrument de politique intérieure, mais qui aura des conséquences extérieures importantes au-delà des frontières de l'UE.

Les analyses et discussions préliminaires mettent en évidence les paquets de lois suivants (et leurs directives) comme ayant le plus d'impact sur l'économie mauricienne :

- 1. Circular Economy Action Plan (CEAP) : principalement les textiles, mais touche la plupart des secteurs à forte intensité de ressources pour les biens de consommation.
- 2. *Directive on Corporate Sustainability Due Diligence (CSSD)* : les fabricants, ainsi que ceux qui recherchent des investissements européens.
- 3. Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) and European Sustainability Reporting Standards (ESRS): exigence auprès des entreprises européennes qu'elles établissent des rapports sur les questions de développement durable sur l'ensemble de leurs chaînes de valeur, ce qui aura également un impact sur les entreprises mauriciennes qui exportent vers l'UE
- 4. Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR): secteur financier / banquier

Et les moins impactant, mais toujours potentiellement contraignants :

- 5. Farm to Fork (F2F): Secteur du sucre, fruits et légumes.
- 6. *Deforestation-free products* (cacao, café, huile de palme, soja, boeuf et bois, et leurs produits dérivés) : chaînes de valeur du boeuf et du bois.
- 7. Fit for 55 (ReFuelEU Aviation, Energy Taxation Directive): Secteur du tourisme.
- 8. Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM): L'île Maurice exporte un petit volume d'engrais vers l'UE.

4. Les objectifs du projet

Il est convenu qu'il est important pour les entreprises mauriciennes de comprendre l'impact de l'EGD sur leurs secteurs respectifs, et de mieux comprendre les risques et les opportunités qui en découlent. L'étude devra donc examiner les textes législatifs et les directives EGD de l'UE qui impacterait le plus le secteur privé mauricien. Cette étude devra concevoir une stratégie de préparation à l'EGD à l'intention du secteur privé mauricien. Celle-ci devra également inclure une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie proposée et qui sera déclinée à travers des mesures pragmatiques d'implémentation.

Plus spécifiquement, il est attendu que la mission permettra :

- 1. D'évaluer l'impact des mesures législatives annoncées sur l'EGD en fonction de leurs importances/pertinences sur l'économie mauricienne.
- 2. D'évaluer le niveau de préparation des chaînes de valeurs en vue de leur mise en conformité avec les exigences de l'EGD.
- 3. D'évaluer et analyser de manière critique les risques ainsi que les opportunités que représentent ces mesures législatives sur les différents secteurs exportateurs de l'économie mauricienne.
- 4. De créer une stratégie de préparation avec recommandations pour les secteurs les plus impactés, accompagnée d'une feuille de route.
- 5. De définir les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes de l'écosystème.

- 6. De proposer à titre indicatif des mécanismes de renforcement de capacité (formation « high-level », boîtes à outils ...) qui aideraient le secteur privé mauricien à mieux se préparer.
- 7. De proposer un système d'accompagnement par l'Union Européenne

Au vu des différentes composantes de l'étude, nous avons pris la décision de diviser en trois (3) lots comme suit :

- Lot 1 : analyse et roadmap du cadre réglementaire pour les entreprises
- Lot 2 : reporting développement durable des entreprises
- Lot 3: Impact EGD sur le secteur financier local.

Le présent appel à candidature concerne principalement le lot 2

Il s'agit spécifiquement de conduire une analyse sur la base d'échantillons (8 entreprises) représentatifs des différents secteurs concernés (l'agriculture, l'agro-alimentaire (notamment le secteur de la pêche et la transformation des produits de la mer) et le manufacturier (notamment le textile)), des mécanismes de reporting sur le développement durable (pour éviter toute doute, en anglais « le sustainability reporting ») en vigueur dans ces entreprises et :

- En déterminer le niveau, la granularité et la qualité de ces mécanismes par rapport au CSRD et à l'ESRS et par extension aux standards/cadres internationaux tels que DJSI, SASB, GRI, CDP, TCFD, UN SDG en fonction de leur pertinence.
- 2. En déterminer les forces et faiblesses et la pertinence de ces mécanismes par rapport à l'EGD. Identifier les risques (catégorisés par impacts/sévérités) qui en découlent.
- 3. En déterminer les mesures correctives à mettre en place par les secteurs concernés pour être en conformité avec les exigences (et les normes à venir tel le CSRD) de l'EGD sur l'ensemble de leurs chaines de valeur (approvisionnement, production, emballage et transport des marchandises) y compris les mécanismes d'audit, et ;
- 4. Identifier les mécanismes de renforcement de capacité (formation « high-level », boîtes à outils, technologies ...) qui aideraient les acteurs économiques locaux à se mettre en conformité.
- 5. Construire les supports de formation y afférant et assurer une séance de « Train the trainers » sur site

5. Le déroulé du projet

Afin de répondre aux objectifs de cet appel à candidature, nous proposons le déroulement défini ciaprès.

- Validation des dossiers en fonction des critères d'éligibilité (qui sont comme suit) :
 - Enterprise opérant dans les secteurs suivants : l'agriculture, l'agro-alimentaire (notamment le secteur de la pêche et la transformation des produits de la mer) et le manufacturier (notamment le textile)
 - Entreprise exportatrice vers le marché européen
 - Entreprise faisant ou pouvant faire l'objet de régulations internationales en matière de reporting en raison de leurs activités économiques.
 - Entreprise signataire des normes/cadres internationaux en matière de reporting et disclosure
 - Multinationale ayant une holding basée à Maurice et ayant des activités commerciales en Europe
- S'il y a trop de candidats, la validation des dossiers se fera en fonction des critères de sélection préétablis (cf. section 8).
- Echanger avec chaque entreprise sélectionnée (avec pour but de comprendre ce qui est fait mécanisme de reporting en place - et de définir un périmètre d'actions correctives en lien avec l'EGD)

- Les interactions se feront avec un représentant qualifié de l'entreprise, par exemple les sustainability managers ou le personnel chargé des rapports externes ou de la gestion de la qualité ainsi que des relations avec les investisseurs, si aucune responsabilité n'a encore été définie.
- Rédaction d'un diagnostic pour chaque entreprise en mettant en avant les forces et faiblesses de ses mécanismes actuels par rapport à l'EGD.
- Proposition d'un plan de remédiation individuel pour faciliter la mise en conformité.
- Participation à une séance de formation assurée par le Consultant

Le présent projet d'étude est offert gratuitement aux entreprises candidates grâce au soutien financier de l'Union européenne (UE) à travers le programme SUNREF.

6. Acte d'engagement

Je soussigné(e),
Occupant la fonction de
Au sein de l'entreprise
Je déclare avoir pris connaissance des informations fournies dans le présent document et notamment les conditions de participation à l'opération.
En contrepartie du soutien technique et financier du projet, je m'engage à :
 Désigner un responsable technique qui sera l'interlocuteur privilégié du consultant chargé de la réalisation de l'étude et de l'accompagnement à la mise en œuvre. Accueillir l'Assistance Technique/le Consultant pour des entretiens afin de mieux cerner les contraintes de l'entreprise à mettre en place les mécanismes de reporting. Mettre à disposition de l'Assistance technique les informations/données nécessaires et/ou la disponibilité de ces informations. Permettre la diffusion d'une partie des données de l'entreprise pour la communication des actions menées dans le cadre de cette étude et la diffusion des bonnes pratiques. Les données collectées seront soumises aux entreprises pour accord avant toute diffusion. Faciliter la discussion avec les responsables de l'entreprise afin de mieux cerner les besoins de renforcement de capacité et l'appui que l'Assistance technique pourrait donner dans le cadre du programme SUNREF, permettant de bénéficier d'une montée en compétence et in fine, de la mise en conformité par rapport à l'EGD.
Date : Cachet et signature :

7. Questionnaire de candidature à remplir par l'entreprise :

Merci de remplir les données suivantes :

Nom de l'entreprise					
Responsable de l'entreprise					
Adresse					
Téléphone					
Email					
Activité principale de l'entreprise					
Secteur					
Année	2019	2020	2021	2022	
Chiffre d'affaires (Rs)					
Pourcentage du chiffre d'affaires découlant des exportations vers le marché européen (%)					
Point focal					
Fonction du Point Focal					
Téléphone					
Email					
Reporting sur le développement durable :					
Reporting sur le développement durable	☐ Oui ☐ Non				
Lien web vers reporting récent sur le développement durable					

Utilisation actuelle des standards	Préciser lesquels
internationaux pour ce reporting	
Niveau de transparence	
appliquée	
Les difficultés que l'entreprise	
fait face pour son reporting	
Personne responsable du	
reporting développement	□ Oui
durable au sein de l'entreprise	□ Non

8. Sélection des candidats

Toute notre attention sera portée sur la qualité et la complétude des données fournies par le soumissionnaire dans son dossier de candidature.

En cas d'un nombre élevé de candidats répondant à l'appel à candidature, une sélection serait réalisée selon les critères suivants :

- a) Classement des entreprises en fonction de leurs pertinences avec les secteurs susmentionnés et ayant un pourcentage de leurs chiffres d'affaires découlant des exportations vers le marché européen du plus au moins important –
- b) Classement en fonction de l'impact estimé de l'EGD sur les activités sectorielles économiques de l'entreprise.
- c) Classement en fonction du niveau de maturité estimé du soumissionnaire en matière de reporting sur le développement durable sur la base des rapports pertinents publiquement disponibles. Les entreprises estimées comme ayant une maturité plus élevée seront retenues.